

Affichage de poste

Direction d'école – Écoles Sacré-Cœur et Maria-Goretti

Le centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées est à la recherche d'une direction d'école pour combler un poste à temps complet à l'école primaire Sacré-Cœur ainsi qu'à l'école primaire Maria-Goretti.

L'emploi de direction d'école comporte la responsabilité de la gestion, au point de vue tant administratif que pédagogique, de l'ensemble des programmes et des ressources de l'école en vue de favoriser la réussite de tous les élèves, et ce, conformément à la Loi sur l'instruction publique et aux responsabilités définies par le centre de services scolaire.

Cet emploi comporte notamment l'exercice des responsabilités suivantes :

- Évaluer les besoins de l'école et en définir les objectifs dans le respect des dispositions légales ainsi que des orientations, des politiques, des règlements du centre de services scolaire et du conseil d'établissement;
- Assister le conseil d'établissement dans l'exercice de ses fonctions et pouvoirs, participer aux séances et appliquer les décisions de ce dernier;
- Favoriser la concertation entre les parents, les élèves, l'équipe-école et les autres intervenants de même que leur participation à la vie de l'école et à la réussite scolaire;
- Participer à l'élaboration des politiques et des règlements du centre de services scolaire; voir à l'application de ceux-ci;
- Assurer la promotion de l'école.

En matière pédagogique et éducative, les responsabilités seront notamment de :

- Coordonner l'élaboration, la réalisation et l'évaluation du projet éducatif;
- Solliciter, approuver, refuser ou, à défaut de propositions, prendre des décisions et informer le conseil d'établissement, notamment quant aux programmes d'études locaux, aux nouvelles méthodes pédagogiques, aux normes et modalités d'évaluation des apprentissages, aux règles de classement des élèves et au passage d'un cycle à l'autre du primaire;

- Élaborer, après consultation du personnel concerné, des propositions pour approbation par le conseil d'établissement sur des sujets tels que les modalités d'application du régime pédagogique, l'enrichissement ou l'adaptation des objets et contenus indicatifs des programmes d'études, le temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option, les services complémentaires et particuliers;
- Établir, mettre en œuvre et évaluer les plans d'intervention pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage;
- Proposer au conseil d'établissement des modalités d'évaluation institutionnelle et voir à l'amélioration continue de l'école.

En matière de gestion des ressources humaines, matérielles et financières, vos responsabilités seront notamment de :

- Participer au recrutement du personnel de l'école;
- Définir les tâches, diriger, animer le personnel de l'école, en assurer la supervision et l'évaluation;
- Préciser les besoins et organiser des activités de perfectionnement et de formation continue;
- Faire part au centre de services scolaire des besoins d'aménagement, de réfection des immeubles et des locaux et assurer le suivi des travaux;
- Procéder aux achats d'appareils, d'équipements, de biens meubles et immeubles et assurer la tenue de l'inventaire des biens et équipements;
- Préparer, administrer le budget de l'école et en assurer le suivi.

En matière de technologies de l'information et de la communication, vos responsabilités seront notamment de :

- Établir, réaliser, évaluer le plan d'intégration et d'utilisation des technologies.

En d'autres matières, vos responsabilités seront notamment de :

- Exercer toutes autres fonctions déterminées par la Loi;
- Exercer, à la demande du centre de services scolaire, des fonctions autres que celles de direction d'établissement.

Qualifications minimales requises :

Scolarité

- **Diplôme universitaire** de 1er cycle dans un champ d'études approprié ;
- Programme d'études universitaires de 2e cycle, comportant un **minimum de 30 crédits** en gestion, pertinent à l'emploi de cadre d'école :
 - Un minimum de 6 crédits doit être acquis avant la première affectation à un emploi de direction d'établissement et le solde, au cours des 5 années qui suivent cette affectation.
- **5 années** d'expérience pertinente ;
- Autorisation personnelle permanente d'enseigner délivrée par le ministre.

Compétences et qualités personnelles recherchées

Le CSSCV cherche une direction d'école qui saura mettre en œuvre des processus qui assurent un climat de travail positif et productif et qui sont en mesure d'accompagner le personnel qui leur est confié afin que tous travaillent de façon efficace à l'atteinte des objectifs de l'organisation. Le CSSCV croit en une approche collaborative et place l'humain au cœur des décisions.

- Communication interpersonnelle ;
- Résolution de problème
- Savoir mobiliser ;
- Prise de décision ;
- Savoir gérer les conflits ;
- Savoir commander ;
- Orientation vers la clientèle ;
- Savoir organiser/orchestrer ;
- Résistance au stress.

Les avantages de travailler au CSSCV



Rémunération

Classe 7

Selon les échelles de traitement prévues par le règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des centres de services scolaires pouvant se situer entre 78 660\$ et 104 877 \$



Postuler

Pour nous faire part de votre intérêt, veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae, par courriel, accompagné d'une lettre de présentation d'un maximum de 2 pages qui témoigne de votre intérêt pour le poste et de vos qualifications au plus tard le **1^{er} juin 2022, 16 h** à l'attention de Mme Julie Leclair à l'adresse suivante :

Mme Julie Leclair

Directrice du Service des ressources humaines
Centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées
582, rue Maclaren Est
Gatineau (Québec)
J8L 2W2
leclair.julie@cscv.qc.ca

Processus

Veuillez noter que la passation de tests psychométriques pourrait être demandée aux candidats retenus.

Date d'entrée en fonction : 1^{er} juillet 2022

Le Centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres de minorités visibles, les membres de minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. De plus, les personnes ayant besoin d'accommodements lors du processus de sélection sont invitées à nous en faire part. Le personnel du Centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées est également soumis à la Loi sur la laïcité de l'État.